11 9. 1792
10

CONVENTION NATIONALE.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA BARRE DE LA CONVENTION NATIONALE,

PAR LES SAVOISIENS

RÉSIDANT A PARIS,

Le 11 Novembre 1792, l'an premier de la République Françoise;

SUIVI

DE LA RÉPONSE DU PRESIDENT:

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Cac
A10
F2c
1793

FRANÇOIS,

VOUS venez de rendre aux habitants de la Savoie les droits que des tyrans avoient usurpés sur eux. Rentrés dans l'exercice de leur souveraineté, leur premier sentiment a été celui de la reconnoissance envers vous; leurs premieres paroles, qu'ils juroient de mourir républicains. Bientôt après, ils ont manifesté le desir de voir leur pays se réunir à la France. Ce vœu, prononcé par les communes, a été si unanime, si prompt, que vous y reconnoîtrez l'ardente expression du cœur, plutôt que le froid résultat d'un calcul d'intérêts.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
fM2W 5317

Instruits, par une voie sûre, de l'intention de nos compatriotes, & de l'arrivée prochaine des députés pétitionnaires qu'ils vous envoient, nous venons par avance, nous Savoisiens résidant à Paris, vous faire la même demande.

Nous ne solliciterons pas votre consentement, en vous offrant quatre cents mille bras vigoureux pour combattre vos ennemis : en vous offrant nos rochers sourcilleux pour vous servir de remparts contre les tyrans d'Italie. Nous savons qu'au lieu de vous attaquer, tous les tyrans déformais fuiront devant vous ; nous savons que, pour remporter des victoires, les soldats françois n'ont besoin ni de la supériorité du nombre, ni de celle de la position. C'est dans votre générosité que nous voulons puiser des motifs pour appuyer notre demande. Oui, François, si nous espérons que vous nous adopterez pour freres, c'est sur-tout à cause des avantages suivants, que nous procurera cette adoption.

Notre pays produit beaucoup de matieres premieres : vous nous éleverez des manufactures pour les employer.

Malgré notre industrie & notre amour pour le travail, nous languissons dans la pauvreté : vous répandrez chez nous l'abondance & le bonheur ; vous occuperez nos bras oisifs ; vous ranimerez notre commerce ; vous fertiliserez nos champs ; vous dessécherez nos marais ; vous creuserez des canaux navigables pour nos rivieres, & nous rendrez le terrain immense qu'elles inondent.

L'extrême disette du numéraire, qui nous empêche de faire, par nous-mêmes, toutes ces belles entreprises, gêne aussi nos échanges : vous ferez refluer chez nous celui que vous aurez bientôt de superflu ; vous ouvrirez, d'ailleurs, le sein de nos montagnes, pour répandre dans toute la République l'or & l'argent qu'elles renferment.

La nature organisa les Savoisiens pour les sciences & les arts : vous établirez chez eux des lieux d'instruction où l'émulation & vos lumieres développeront leurs talents.

La Savoie, incorporée à la France, jouira de toutes les forces de ce grand empire ; elle sera respectée des esclaves du Piémont, de la Suisse & de Geneve. Mais les Savoisiens, formant une République à part, seroient sans cesse harcelés, sans cesse exposés à rentrer..... exposés à la mort : jamais ils ne rentreront dans l'esclavage.

Les ennemis de notre bonheur vous diront peut-être que votre territoire

eſt aſſez étendu, & qu'il faut rejeter la de[illegible]le des Savoiſiens. Répondez-leur, François, qu'à meſure que vous vous [illegible]oignez des temps malheureux de la royauté, à meſure que les troubles excités par *Louis le dernier* s'appaiſent, que les reſſorts de votre adminiſtration ſe renforcent, vous vous appercevez que leur action peut s'étendre beaucoup plus loin, & que peut-être cette étendue d'action eſt incalculable.

Ils vous diront encore qu'ayant renoncé à toute conquête, vous ne pouvez pas admettre un quatre-vingt-quatrieme département. Répondez-leur que l'union volontaire de deux peuples libres & ſouverains, n'eſt point une conquête; que ce n'eſt pas conquérir, que d'adopter pour freres les Savoiſiens, qui depuis ſi long-temps vous appelloient à leur ſecours; les Savoiſiens qui, au premier abord, ont mouillé votre ſein de larmes de joie; les Savoiſiens enfin, qui ont arboré avec tranſport & trépignement le ſigne de la liberté.

François, n'oubliez pas que la réunion que nous vous demandons, ne peut vous être nuiſible, & qu'elle nous comblera de biens; n'oubliez pas qu'elle eſt conforme à vos principes. Vous voulez porter le bonheur aux peuples que vous viſitez, & nous ne ſerons heureux que lorſque vous nous aurez reçus dans vos bras, lorſque nous aurons ſenti notre cœur républicain palpiter contre le vôtre.

Signé, les membres de la députation.

Gavard, auteur de l'adreſſe, & Préſident de la Société des Savoiſiens réſidant à Paris; Boiſſet, Ravenaz, Viviand, Verney, Ragé, Rat, Clerc, Bizel, Mollard, Mermillod, Luys, Porraz, Burnet, Richard l'ainé, Bouvard, Biollet, Jacouz, Ouvrier-Neyret, Voiron, Jacquier, Curtet, Granger, Décret l'ainé, Gardet, Rey, Décret le cadet, Favre, Auclair, Fichet cadet, Encella. Suivent deux mille ſignatures.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT DE LA CONVENTION NATIONALE.

GÉNÉREUX SAVOISIENS,

ELLE eſt enfin arrivée, cette époque où l'homme a reconquis ſa dignité & ſes droits au bonheur ! Les peuples, par une ſtupide aliénation, ne ſeront plus le patrimoine de quelques imbécilles féroces qui ſe tranſmettoient, au nom de Dieu, le pouvoir d'écraſer les hommes. L'humanité reſpire.... & la terre, à jamais dégagée du fardeau des préjugés & de la royauté, n'offrira plus que des loix, des hommes & des vertus. Heureux Savoiſiens, vous aurez été les premiers à recueillir les fruits de la reſtauration univerſelle. Vous venez de nous annoncer que vos freres s'avancent vers nous, & que le ſouverain des Alpes veut ſe repoſer à côté des François ſous l'arbre de la liberté : oh ! .... comme nous les attendons avec impatience ! comme nous les ſerrerons dans nos bras ! comme nous leur dirons : Venez oublier *Victor-Amédée ;* qu'il ne lui reſte que *Superga* & la honte d'avoir été roi. Puiſſe luire bientôt ce jour fortuné ! quel beau ſpectacle ! la France embraſſant la Savoie ! le ſigne tricolor flottant juſque ſur les neiges du Mont-Cénis ; les gouverneurs, les ſénats, & les rois fuyant dans le lointain, & les peuples aſſis dans l'ombre ſe relevant par-tout au flambeau de la philoſophie !

LE Procureur-général-ſyndic entendu :

Le Directoire du Département arrête, que les pieces ci-deſſus ſeront inceſſamment imprimées, envoyées aux Directoires des Diſtricts, & tranſmiſes par eux aux Municipalités de leurs arrondiſſements reſpectifs.

FAIT à Mâcon, en Directoire, le 10 Décembre 1792, l'an premier de la République Françoiſe.

SIMONNOT, Secretaire-général.

ALYON, de l'Imprimerie d'AIMÉ VATAR-DELAROCHE, aux Halles de la Grenette. 1793.